

Dommmages et intérêts

Par Mamoune

Bonjour, je voudrai savoir comment procéder pour récupérer les dommages et intérêts que j'ai obtenu en juillet 2019, je contacte mon avocate régulièrement., et j'obtiens difficilement des réponses très vagues, aux dernier rdv el m'a dit(c'était au mois de novembre 2019)j'allais recevoir un chèque abant la fin de l'année. N'ayant rien reçu j'ai appelé plusieurs fois, envoyée des mails, et juste avant le confinement, el m'a repondu, maintenant la partie adverse a demandé au juge u'e rectification au juge. Je ne comprends pas pourquoi l'affaire a été jugée, depuis mars 2020 je n'ai plus aucune nouvelle de mon avocate. Pouvez vous m'aider ? CORDIALEMENT